



**PRÉFET
DE SEINE-ET-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Melun le 24 août 2020

Communiqué de presse

Marianne Lucidi remplace Pascal Courtade

Marianne Lucidi, conseillère référendaire à la Cour des comptes, est nommée par décret du Président de la République du 21 août 2020 sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de Seine-et-Marne. Elle remplace Pascal Courtade, précédemment directeur de cabinet, nommé conseil technique au cabinet du Premier Ministre.

Marianne Lucidi prendra ses fonctions en préfecture le 31 août 2020.

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29

Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr

www.seine-et-marne.gouv.fr

@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

